Réseau Maisons Oxygène

Rendre visible la vulnérabilité des pères pour contrer l'exclusion sociale

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique pour le Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

© Réseau Maisons Oxygène
30 juin 2023

Document préparé par le Réseau Maisons Oxygène.

Rédaction
Mathieu Gagné, consultant

Comité de rédaction
Diane Dubeau, Université du Québec en Outaouais
Steeve Dupuis, Réseau Maisons Oxygène
Christine Fortin, Réseau Maisons Oxygène
Barbara Jomphe, Réseau Maisons Oxygène
Carl Lacharité, Université du Québec à Trois-Rivières

© 2023

Table des matières

Introduction 1
Le Réseau Maisons Oxygène 2
Portrait des pères ayant recours aux services des Maisons Oxygène 4
Comprendre la vulnérabilité des pères pour mieux intervenir 8
Un phénomène peu visible 14
Recommandations 18
Conclusion 23
Références 24

Introduction

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est un sujet qui préoccupe hautement le Réseau Maisons Oxygène. Depuis plus de 25 ans, les Maisons Oxygène, seules ressources d'hébergement offrant des services aux pères en situation de grande vulnérabilité et à leurs enfants, développent une expertise unique en intervenant auprès de pères envers qui, pour toutes sortes de raisons, le système a échoué à prévenir les causes qui les amènent au bord de la désaffiliation sociale.

Cette expérience nous a permis de mettre un visage humain sur une facette bien particulière de la détresse masculine. Nous sommes témoins, aux premières loges, de la pauvreté qui caractérise souvent leurs conditions de vie et de l'isolement social, voire de l'exclusion, dont ils sont tributaires. En contrepartie, ce lien rapproché entretenu avec ces pères en Maison Oxygène nous a aussi permis de prendre la pleine mesure de toute la résilience dont ils sont capables, dès lors que la préservation du lien père-enfant constitue pour eux l'ultime rempart contre une marginalisation totale.

Et ces interventions portent fruit! Pour les pères reçus en Maison Oxygène, ce passage représente souvent un moment décisif. Au fil des ans, les services déployés dans notre réseau ont permis de prévenir l'itinérance familiale, de renforcer les liens père-enfants, d'améliorer la situation des pères dans différentes facettes de leur vie (santé physique et psychologique, financière, etc.), de prévenir le placement d'enfants, de réduire les conflits conjugaux, de prévenir le suicide, de soutenir la réinsertion sociale et en emploi, de faciliter les visites supervisées ou l'échange de garde d'enfants, pour ne nommer que les principaux effets. En bref, les Maisons Oxygène permettent aux pères qui les fréquentent de renforcer leur ancrage dans la vie citoyenne et de redevenir des personnes actives pour la société.

Néanmoins, cette expérience nous a aussi confrontés, au quotidien, au tabou social qui demeure très puissant lorsqu'il est question de la détresse des hommes en général et des pères en particulier. C'est pourquoi nous croyons que la consultation sur le prochain Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale représente une occasion à saisir pour faire apparaitre cette problématique, la rendre visible, faire état de la connaissance disponible sur les manifestations de cette vulnérabilité et les conditions qui la favorisent et sur les causes systémiques qui contribuent à son invisibilité.

De cette analyse découlent des recommandations pour la mise en place d'une approche gouvernementale globale et sensée, qui prend la forme d'un continuum d'interventions allant de la promotion, à la prévention et à l'intervention pointue. Ces recommandations se veulent pragmatiques et s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue du filet de protection sociale qui est à l'essence même du système québécois. En prenant collectivement conscience des enjeux de vulnérabilité chez les pères et en leur accordant l'attention qu'ils méritent, on est en mesure d'adapter nos services pour qu'ils répondent mieux aux besoins des pères vulnérables, souvent à l'intérieur même des budgets déjà consentis.

Le Réseau Maisons Oxygène

MAISON OXYGÈNE, LE SEUL SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE AU QUÉBEC OFFRANT DE L'AIDE ET DE L'HÉBERGEMENT POUR LES PÈRES ET LEURS ENFANTS

Le concept des Maisons Oxygène, une innovation québécoise qui n'existe nulle part ailleurs, est né en 1989 dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. L'approche unique des Maisons Oxygène consiste à offrir, sous un même toit, un ensemble de services et d'interventions en soutien aux pères en situation de vulnérabilité et à leurs enfants.

Une Maison Oxygène est une ressource d'hébergement pères-enfants qui offre des services à des pères en situation de grande vulnérabilité, souvent à la suite d'une rupture conjugale, alors que ceux-ci vivent une perte totale de leurs repères. Les Maisons Oxygène offrent aussi des services externes pour les pères n'ayant pas besoin d'hébergement.

La raison d'être d'une Maison Oxygène est de favoriser la préservation ou la consolidation du lien père-enfants en offrant un hébergement ainsi qu'un soutien communautaire et psychosocial, aux pères et à leurs enfants, vivant en contexte de vulnérabilité lié à des difficultés familiales, sociales ou personnelles et qui souhaitent renforcer le lien familial. En d'autres termes, les Maisons Oxygène offrent aux pères et à leurs enfants un toit où poser leurs bagages et du soutien pour reprendre leur vie en main.

LE RÉSEAU MAISONS OXYGÈNE

Constitué en 2013, le Réseau Maisons Oxygène (RMO) est le seul regroupement provincial d'organismes spécialisés dans l'hébergement pour les pères et leurs enfants au Québec. Il est doté de deux principaux mandats :

- Soutenir le déploiement des Maisons Oxygène au Québec en offrant un service de soutien et d'accompagnement professionnel à tous les groupes intéressés au concept Maison Oxygène. Gérer les demandes de Label, ainsi que les normes de suivi de conformité.
- Assurer le déploiement de formations et le développement des pratiques professionnelles pour les intervenants et dirigeants des Maisons Oxygène en favorisant le transfert d'expertise.

MISSION

Soutenir les pères et leurs enfants en déployant une communauté de Maisons Oxygène.

VISION

Que chaque père ait accès à une Maison Oxygène à proximité.

VALEURS

L'engagement paternel • La coparentalité centrée sur les besoins des enfants • L'importance de reconnaitre chacun des parents • Diversité, équité, égalité • Le respect des spécificités de chaque région.

Le Réseau Maisons Oxygène en chiffres :

En 2022-2023, le Réseau Maison Oxygène c'est :

- 22 Maisons opérées par 17 organismes
- 110 634 nuitées/lits
- 6 009 pères et enfants hébergés
- 63 placements d'enfants évités, une économie de 7,2 M$ pour la société

Un bref historique :

1989	Création officielle d'une Maison Oxygène, première ressource d'hébergement et de soutien père et enfants au Québec.
2009	Le Carrefour Familial Hochelaga, après avoir refusé 165 pères et considérant que 7 chambres pour une population de 7 millions d'habitants, ce n'est pas assez, décide de lancer son rêve de répondre aux besoins des pères du Québec et de leurs enfants. Il lance le rêve : ouvrir 5 maisons pour pères et enfants en 5 ans.
2010-2013	Deux organisations demandent de porter le nom Maison Oxygène. C'est le début d'un Label. Ouverture de 3 Maisons Oxygène et naissance du Réseau Maisons Oxygène.
2014-2016	25e anniversaire de Maison Oxygène Montréal en 2014. Ouverture de 4 Maisons Oxygène pendant cette période.
2017	Premier financement des Maisons Oxygène dans le PAMSBEH du Québec pour 9 organisations. Le Label Maison Oxygène est transféré au Réseau Maisons Oxygène.
2018-2020	Ouverture de 3 Maisons Oxygène. Premier partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon en 2019.
2020-2021	Ouverture de 3 Maisons Oxygène.
2021-2022	Ouverture de 6 Maisons Oxygène et premier plan de communication du Réseau Maisons Oxygène.
2022-2023	Ouverture de 1 Maison Oxygène. Obtention d'un fonds d'urgence de 5,15 M$ pour soutenir toutes les Maisons Oxygène ouvertes. Lancement des festivités du 10e anniversaire du Réseau Maisons Oxygène. Obtention d'un fonds récurent de 5 M$ pour les Maisons Oxygène et son réseau.

Portrait des pères ayant recours aux services des Maisons Oxygène

Au moment de leur appel à l'aide auprès de Maison Oxygène, les pères sont généralement en situation de crise, habités par un sentiment d'urgence et en proie à une grande détresse psychologique. Si les événements de vie et les parcours qui amènent les pères à avoir recours aux services des Maisons Oxygène sont variés, quelques caractéristiques communes émergent.

Tout d'abord, la séparation conjugale est très souvent le déclencheur de la désorganisation dans la vie de ces pères. Selon les statistiques colligées par le RMO pour l'année 2022-2023, 81 % des pères ayant séjourné en Maison Oxygène étaient séparés, ou en processus de séparation.

L'organisme Pères Séparés inc., qui soutient les pères et les hommes dans la transition de vie liée à la rupture d'union et/ou dans l'exercice de leur rôle parental, décrit ainsi l'impact de la rupture dans la vie des pères.

« La séparation peut être une épreuve sans précédent qui bouleverse la vie du père et celle de sa famille surtout quand la rupture devient difficile et que les enfants deviennent un des principaux enjeux. Elle l'affecte de bien des façons dans ce qu'il est, dans son humanité la plus profonde : estime de soi, valeur aux yeux des autres, projet de vie, structure et valeurs familiales, paternité, etc. On dit que la séparation atteint notre humanité, parce qu'elle s'attaque aux liens affectifs tissés au fil des ans qui nous forgent comme être humain, qui nous aident à grandir et à nous développer, et qui donnent un sens à notre vie.

Pour les pères, la souffrance ressentie sera d'autant plus grande que celui-ci se retrouve souvent placé devant le fait accompli, sans aucune préparation pour accueillir et recevoir la décision en tant que telle ou la demande en requête de séparation ou de divorce. Dans 70 % des cas, ce sont les épouses qui initient la rupture conjugale. » [1]

Autre caractéristique importante, une proportion élevée des pères reçus en Maison Oxygène vit de l'isolement social, qui se traduit par un faible soutien familial ou social dans l'exercice du rôle de père. Ce soutien renvoie au concept d'interdépendance entre le père et son entourage. Comme le soulignent Lacharité et ses collègues dans le rapport de recherche Paternité et vulnérabilité : un état des lieux, l'isolement social est un contexte qui participe à la vulnérabilité des pères dans l'exercice de leur rôle de façon significative.

« C'est en s'appuyant sur le soutien des autres que la vulnérabilité ordinaire se transforme en occasion de développement personnel. Si le père peine à disposer ou profiter de ce soutien, pour une raison ou une autre, ce n'est plus notamment le manque de confiance, de gratification ou de repères avec lequel il doit composer dans l'exercice de son rôle, c'est aussi avec l'affaiblissement de son pouvoir de penser et d'agir en fonction de ses responsabilités envers son enfant et l'autre parent et en fonction de ses rêves pour lui-même. »[2]

[1] https://www.peres-separes.qc.ca/separation-choc-de-vie
[2] Lacharité, C., Mony, A., Roy, J., Dubeau, D., Deslauriers, J.M., Villeneuve, R. (2023). Paternité et vulnérabilité : un état des lieux. Rapport de recherche présenté au PERSBEH, p. 8.

Selon les statistiques compilées par le Réseau Maison Oxygène, 34 % des pères hébergés en 2022-2023 vivaient de l'isolement social à leur arrivée.

Enfin, une troisième caractéristique des pères séjournant en Maison Oxygène est le fait qu'ils cumulent plusieurs facteurs de vulnérabilité. Selon les statistiques du réseau, 94 % des pères reçus en 2022-2023 vivaient plusieurs situations simultanées au début de leur séjour. Or, si chacune des situations causant de la vulnérabilité nécessite une attention, selon Lacharité et ses collaborateurs, « ce cumul est tout aussi important à prendre en considération que l'une ou l'autre des conditions spécifiques. »[3]

Quelques données sur les facteurs de vulnérabilité des pères en Maison Oxygène

- 94 % des pères vivent plusieurs difficultés simultanément.
- 81 % des pères sont séparés ou en période de séparation.
- 46 % des pères vivent de la détresse psychologique.
- 39 % des pères vivent avec une dépendance.
- 34 % des pères vivent de l'isolement social.
- 31 % des familles sont suivies par la DPJ.
- 30 % des pères hébergés ont un ou plusieurs enfants aux prises avec un ou plusieurs diagnostics de problème de santé physique ou mentale.
- 27 % des pères ont vécu de la violence ou de la négligence dans l'enfance.
- 25 % des pères ont un diagnostic de problème de santé mentale.
- 17 % des pères ont un problème de santé physique chronique.
- 10 % des pères s'identifient comme autochtone.
- 7 % des pères sont issus de l'immigration ou parlent une autre langue que le français ou l'anglais.
- 7 % des pères parlent uniquement la langue anglaise.

Préserver le lien père-enfant, un rempart contre la désaffiliation sociale des pères

Plusieurs pères identifient que la source de leur volonté de se prendre en main en contactant la Maison Oxygène vient de leur(s) enfant(s), de leur volonté à lui (leur) assurer un meilleur avenir. L'enfant représente le point d'ancrage au changement et à la reprise en main de sa destinée.

Dans leurs témoignages recueillis par le chercheur Gilles Tremblay dans un rapport d'évaluation de la première Maison Oxygène en 2013, les pères qui ont séjourné à la Maison Oxygène soulignent généralement que celle-ci leur a redonné espoir, leur a apporté un répit pour reprendre leur souffle, leur a redonné confiance et leur a permis de voir plus clair sur leur situation.

[3]Ibid, p. 5.

Quelques histoires de pères reçus en Maison Oxygène

Richard

Quand nous avons accueilli Richard au mois d'octobre 2019 en Maison Oxygène, il était sans logement depuis 3 semaines. Il était aux prises avec des difficultés de consommation régulière de cannabis et une consommation abusive d'alcool de façon irrégulière. Richard a un fils unique avec un trouble envahissant de développement. Cet enfant de 9 ans est en placement dans des centres jeunesse depuis un an et demi, considérant que les milieux maternel et paternel étaient instables. Le premier mois en hébergement est houleux. La consommation de substances reste problématique et la difficulté à faire confiance aux intervenants et à sa propre réussite sont des éléments avec lesquels il a eu de la difficulté dans le passé.

Après trois mois et demi de travail sur lui-même, Richard s'est trouvé un emploi à 35 heures par semaine. Il est passé en cour et cette dernière a établi le jugement suivant : Monsieur représente maintenant un milieu parental adéquat. Il emménage alors dans un appartement adapté pour les besoins de son fils et poursuit son suivi externe avec Maison Oxygène depuis ce temps.

Étienne

En 2020, en pleine crise de la COVID-19, Étienne a vécu un cataclysme : sa vie de famille a éclaté comme une boule de verre qu'on brasse pour faire neiger…

Après 20 ans de vie ensemble, le matin de Noël, il reçoit un message texte de sa conjointe : c'est la fin, il doit faire ses bagages et quitter le domicile familial. Pourtant, elle et lui ont passé à travers plusieurs tempêtes. Ensemble, ils ont eu deux enfants, deux garçons extraordinaires qui doivent composer avec un trouble de l'autisme. Ils se sont réinventés chaque fois, mais maintenant le livre se referme sur une page blanche.

Ce Noël-là, il quitte la maison pour prendre refuge chez un ami, d'abord pour quelques jours qui sont devenus quelques semaines. Son ex-femme l'accuse de possible geste de violence, par vengeance, puisqu'elle est maintenant dans les bras d'un autre homme.

Tout cela laisse des traces. Des accusations, un nuage de crainte de la part des institutions face à son rôle de père, qui se terminent en interdiction de contact avec ses deux fils. Étienne ne se sent pas entendu, il se voit dans le néant, disparu… Il fait toutefois acte de courage et décide de trouver de l'aide à la Maison de la Famille, où il entend parler de la Maison Oxygène.

Il rencontre les intervenants de la place, à qui il se raconte sans filtre, pensant que son cas ne lui permettrait pas d'avoir une chambre. Or, à sa grande surprise, on lui dit qu'il est désormais chez lui. On lui montre sa chambre.

À la maison, Étienne trouve ses repères, il s'installe et devient l'homme de la table à pique-nique, désormais surnommée son « bureau ». Il prend le temps de penser aux événements, les repasse dans sa tête. Il pardonne la douleur causée, il tente de comprendre ce qui est arrivé.

Les enfants lui manquent tellement. Les délais sont terriblement longs pour retrouver la garde. Des mois sans nouvelles, sans être consulté, sans débouchés.

Au mois d'avril, Étienne réussit à joindre la psychoéducatrice des enfants qui les suit à l'école. Les enfants s'ennuient de leur papa…et de sa sauce spaghetti! Alors Étienne en fait des tonnes dans les chaudrons de la Maison Oxygène, pour la mettre en pots et la faire parvenir aux enfants.

Il revoit alors ses fils, ses petits sauvages comme lui, comme il les appelle tendrement. Le plus jeune lui saute au cou. Le plus vieux, un peu craintif, prend le temps d'observer et lui dit après un temps : « Papa prend moi dans tes bras ». C'est avec le cœur gonflé comme une voile qu'Étienne repart de la rencontre.

Après quatre mois et demi à la Maison Oxygène, il se trouve un appartement. Un beau lieu, tout près d'un parc, tout près d'une école. Étienne pense déjà y inscrire ses fils quand il les aura avec lui les fins de semaine ou tout le temps.

Carole-Anne (16 ans)

« Les mois que j'ai passés à la Maison Oxygène sont les premiers où j'ai connu mon père sans l'influence de l'alcool. C'est comme si j'avais retrouvé mon papa. »

Témoignages d'enfants

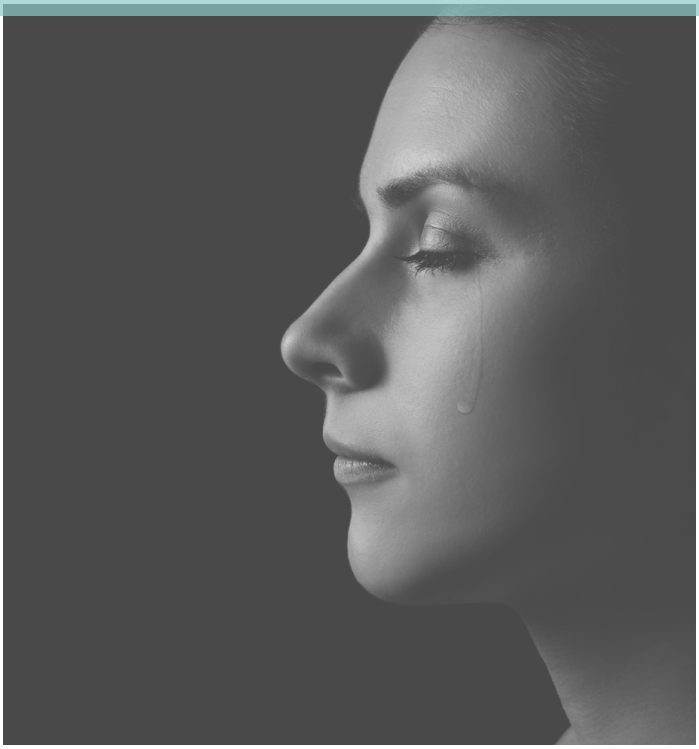

Gabriel (12 ans)

« Moi, si vous (de la Maison Oxygène) n'aviez pas été là, je serais à la DPJ depuis longtemps ».

Comprendre la vulnérabilité des pères pour mieux intervenir

D'entrée de jeu, il importe de définir le concept de vulnérabilité qui est au cœur de la réflexion que nous proposons ici. Dans la foulée des travaux de Castel [4], nous adoptons une définition du concept qui comporte trois traits distinctifs :

La situation de vulnérabilité s'inscrit dans un contexte.

Elle doit être vue comme un effet de dynamiques sociales globales qui fragilisent certains individus. Pensons, par exemple, aux déséquilibres du marché de l'emploi qui excluent les salariés moins bien préparés, à la fragilisation des réseaux sociaux de proximité, aux coupes budgétaires affectant les politiques sociales et les services.

Le concept de vulnérabilité est multidimensionnel.

Il revêt à la fois une dimension socioéconomique, relationnelle et culturelle.

Sa dimension socioéconomique renvoie à la précarité financière, au chômage, au sous-emploi, aux difficultés d'accès aux logements et aux biens matériels.

Sa dimension relationnelle renvoie aux difficultés d'accès au réseau d'entraide aux services formels et à la participation sociale, ainsi qu'à l'absence de repères et de modèles sociorelationnels, notamment pour encadrer le rôle de père.

Sa dimension culturelle renvoie à la sous-scolarisation, ou encore au déficit d'intégration à la société d'accueil.

La situation de vulnérabilité s'inscrit dans un processus, selon un continuum allant de l'intégration à la désaffiliation.

Castel situe la vulnérabilité dans une zone intermédiaire entre l'intégration et la désaffiliation (ou la grande marginalité), à la conjonction de la précarité socioéconomique et de la fragilité du lien social. Les pères qui nous préoccupent se situent dans cette zone intermédiaire, et l'intervention auprès d'eux vise à faire en sorte d'éviter que leurs difficultés ne les fassent « basculer » dans la désaffiliation.

Aussi, nous préférons parler de pères vivant « en situation de vulnérabilité » ou « en contexte de vulnérabilité », plutôt que de parler de pères « vulnérables » ou « en difficulté », ce qui permet de ne pas mettre uniquement l'accent sur les vulnérabilités personnelles, mais bien aussi sur les conditions de vie qui rendent l'exercice de la paternité plus difficile. Cette conceptualisation est donc plus globale puisqu'elle ne repose pas uniquement sur l'individu, mais tient compte aussi des différents déterminismes sociaux qui peuvent accroitre la propension de certains groupes de la société à vivre des situations de vulnérabilité. Dans leur rapport sur la vulnérabilité des pères, Lacharité et ses collègues paraphrasent ainsi George Orwell : « nous sommes tous égaux devant la vulnérabilité, mais certains sont moins égaux que d'autres. »[5]

[4]Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. Cahiers de recherche sociologique, (22), 11–27.

[5]Lacharité, C., Mony, A., Roy, J., Dubeau, D., Deslauriers, J.M., Villeneuve, R. (2023). Paternité et vulnérabilité : un état des lieux. Rapport de recherche présenté au PERSBEH, p.8.

Les différentes formes de la vulnérabilité

La littérature scientifique qui traite de la vulnérabilité des pères, telle qu'examinée dans l'étude de Lacharité et de ses collaborateurs, fait état de deux types de vulnérabilités. La première, appelée « vulnérabilité problématique », s'intéresse aux conditions de vie et de parcours qui augmentent le risque qu'un individu puisse vivre des situations de vulnérabilité. En d'autres termes, elle cible différents « problèmes » que peut vivre un individu et qui le rendra vulnérable dans l'exercice de son rôle parental. Cette forme de vulnérabilité est celle qui est la plus étudiée et qui constitue généralement l'angle d'approche des politiques publiques visant à prévenir la vulnérabilité. Elle consiste à cibler certaines conditions qui influencent la vulnérabilité et à déployer des interventions visant à repérer les individus ou groupes d'individus exposés à ces conditions et à réduire les risques que celles-ci les poussent vers la marginalisation ou la désaffiliation.

Selon Lacharité et ses collègues, ces conditions « se présentent sous la forme de facteurs précipitants ou aggravants de la vulnérabilité des pères. Il s'agit d'aspects personnels, familiaux ou contextuels avec lesquels les pères doivent composer. Ainsi, il faut voir leur présence dans la vie des pères comme étant des éléments qui contribuent à fragiliser leurs ressources personnelles et interpersonnelles. »[6]

Dans leur analyse de la littérature, Lacharité et ses collègues regroupent les conditions les plus fréquemment citées en trois catégories soit les conditions d'ordres personnel, familial et contextuel.

Conditions personnelles

- Historique de problèmes personnels ou d'expériences difficiles avant de devenir père (incluant l'enfance et l'adolescence)
- Identification au rôle paternel traditionnel
- Paternité précoce ou tardive

Conditions familiales

- Faible qualité relationnelle ou relation conflictuelle avec la mère (ou l'autre parent)
- Isolement social, faible soutien familial/social dans le rôle de père
- Expérience périnatale inédite (premier enfant, grossesse non prévue) ou difficile (complications obstétricales, prématurité, conditions néonatales particulières)
- Présence de détresse psychologique ou de problèmes de santé mentale chez la mère (ou l'autre parent)
- Besoins particuliers de l'enfant
- Difficulté de conciliation famille-travail
- Monoparentalité du père
- Sexe de l'enfant qui ne correspond pas aux attentes personnelles, familiales ou culturelles

[6]Ibid., p. 4

Conditions contextuelles

- Précarité socioéconomique (faible scolarité, pauvreté, inoccupation, difficultés financières)
- Faible utilisation des ressources de soutien formel/professionnel ou présence de barrières dans l'offre de services à la famille
- Manque d'information disponible au père quant à la parentalité
- Appartenance à une minorité (linguistique, sexuelle/de genre, culturelle/ethnique, immigration récente

La seconde forme, appelée « vulnérabilité ordinaire », aborde la notion de vulnérabilité dans sa dimension universelle, soit « le fait que tous les pères doivent composer avec l'expérience subjective de se "sentir vulnérable" dans l'exercice quotidien de leur rôle. » [7]

Selon les auteurs de cette étude, le manque de confiance, le manque de gratification et le manque de repères constituent les éléments saillants de cette expérience quotidienne de la paternité.

« Cette forme de vulnérabilité représente ce que Soulet (2014a) appelle le risque d'être blessé. Tout être humain doit composer constamment avec ce risque de subir des blessures ou des dangers de tout ordre. Ainsi, personne n'est à l'abri et invulnérable. Par conséquent, chaque père, dans les défis qu'il relève dans l'exercice de son rôle, risque de rencontrer des obstacles qui le font trébucher, le font douter de ses capacités, créent de la confusion et ainsi de suite. »[8]

Citant les conclusions de l'enquête réalisée par les théoriciennes de ce phénomène (Garreau, 2018 ; Gilson, 2014 ; Hamrouni, 2016), les auteurs soulignent l'importance « de prendre en considération cette dimension universelle dans la planification des actions publiques de promotion de l'engagement paternel et dans les offres de services qu'on propose aux pères, ceux qui sont repérés comme étant vulnérables tout autant que ceux qui demeurent invisibles parce qu'ils ne correspondent pas aux critères traditionnels de la vulnérabilité. »[9]

[7]Lacharité, C., Mony, A., Roy, J., Dubeau, D., Deslauriers, J.M., Villeneuve, R. (2023). Paternité et vulnérabilité : un état des lieux. Rapport de recherche présenté au PERSBEH, p. 1.

[8]Ibid., p.7.

[9]Ibid., p.1.

Quelques données sur la vulnérabilité des pères québécois

En 2022, un sondage SOM [10] réalisé à la demande du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité auprès d'un échantillon représentatif de 2 119 pères québécois ayant au moins un enfant de moins de 18 ans révélait qu'après deux ans de pandémie, un père sur sept (13 %) était en situation de détresse psychologique élevée et que les deux tiers des pères les plus vulnérables n'avaient bénéficié d'aucune aide psychosociale. Il est à noter que le sondage ne permettait pas d'identifier les raisons relatives à cette non-consultation des ressources d'aide psychosociale, qu'il serait intéressant d'explorer davantage dans d'autres recherches, sachant que le faible recours aux ressources d'aide constitue un facteur qui amplifie la vulnérabilité ou la détresse.

Les données du sondage faisaient également ressortir cinq (5) facteurs associés à une plus forte détresse psychologique.

Nous présentons ci-dessous les principaux faits saillants de ce sondage qui s'intéressait à la situation des pères en général. Il s'agit de caractéristiques que l'on retrouve généralement en proportion beaucoup plus forte chez les pères reçus en Maison Oxygène.

Détresse psychologique

- 13 % des pères québécois présentent un indice de détresse psychologique élevé

Catégories de pères surreprésentés dans la détresse psychologique élevée :

1. Les pères à faible revenu (moins de 35 000 $ par an) — 29 %
2. Les pères sans emploi — 28 %
3. Les pères ayant vécu une séparation dans les 5 dernières années — 25 %
4. Les pères anglophones — 19 %
5. Les pères célibataires — 19 %
6. Les pères allophones — 17 %
7. Les pères ayant été victimes de violence dans l'enfance — 17 %

Idéation suicidaire

- 7 % des pères québécois en général ont eu des idées suicidaires au cours de la dernière année
- 29 % des pères ayant un indice de détresse psychologique élevé ont eu des idées suicidaires au cours de la dernière année

[10]https://www.rvpaternite.org/publications/un-pere-sur-sept-a-besoin-d-aide-2022/

5 facteurs associés à une plus grande détresse psychologique

1. La violence subie dans l'enfance

- 58 % des pères québécois disent avoir subi de la violence dans l'enfance (toutes formes de violence confondues)
- 20 % disent avoir subi de la violence physique sévère
- 9 % disent avoir subi des agressions sexuelles

2. Une relation coparentale négative

- Entre 13 % et 18 %, des pères québécois se disent insatisfaits de leur relation avec leur coparent, selon les différentes composantes mesurées (communication, partage des tâches, valorisation et cohérence)

3. La faible utilisation des ressources d'aide psychosociale

- Si 46 % des pères disent avoir consulté un médecin ou un professionnel de la santé au cours de la dernière année, seulement 14 % disent avoir fait de même avec une ressource ou un intervenant psychosocial
- 66 % des pères ayant un indice de détresse psychologique élevé n'ont consulté aucune ressource psychosociale au cours de la dernière année

4. Le manque de confiance en ses habiletés parentales

- 27 % des pères indiquent que les problèmes liés à l'éducation de leurs enfants sont souvent difficiles à résoudre

5. L'absence d'aide de leur entourage pour les soutenir dans l'exercice de leurs responsabilités parentales

- 59 % des pères disent ne pas pouvoir compter, ou pouvoir rarement le faire, sur l'aide de leurs parents
- 64 % des pères disent ne pas pouvoir compter, ou pouvoir rarement le faire, sur l'aide de leurs beaux-parents

Les conséquences de la vulnérabilité des pères

Les conséquences de la vulnérabilité des pères, qui plus est lorsque celle-ci est invisible ou lorsqu'elle ne fait pas l'objet d'une attention particulière de la part des dispositifs de services sociaux ou de services aux familles dans une perspective de prévention, sont multiples.

Tout d'abord, elle entraîne des coûts sociaux importants. Chaque père qui voit sa vie désorganisée à la suite d'événements ou comme conséquence d'un parcours qui lui cause une grande vulnérabilité représente la perte d'un actif pour la société. Cette perte se mesure à la fois en retombées financières (par exemple, s'il n'est plus en mesure d'occuper un emploi, il cesse de contribuer aux impôts sur le revenu), mais aussi en contribution sous forme de participation à la vie civique et démocratique. On parle alors d'exclusion sociale. La vulnérabilité des pères ajoute aussi une pression sur les services qui devront leur être offerts pour traiter les conséquences de cette vulnérabilité, notamment des services de santé physique ou mentale et des services de soutien psychosocial, comme ceux offerts par les Maisons Oxygène. Par ailleurs, la vulnérabilité des pères contribue à l'aggravation de toutes sortes de problématiques sociales : accès au logement, itinérance familiale (souvent cachée), délinquance, toxicomanie et dépendances, violence, etc. Les conséquences à l'échelle de la société peuvent être plus nombreuses, mais on insiste ici sur celles qui nous paraissent les plus pertinentes au regard des problématiques de la pauvreté et de l'exclusion sociale, qui font l'objet de cette consultation.

Pour les pères eux-mêmes, la vulnérabilité pourra se manifester à travers toutes sortes de difficultés, que Lacharité et ses collègues regroupent en deux grandes catégories : les difficultés personnelles et les difficultés familiales. Au chapitre des difficultés personnelles, les principales manifestations recensées dans les écrits scientifiques font état de problèmes de santé physique ou mentale, de détresse psychologique, de stratégies de coping improductives dans les relations interpersonnelles (retrait social, blâme de l'autre, hostilité), de délinquance et de problèmes avec la justice. Quant aux difficultés parentales, les manifestations les plus fréquentes sont une adaptation difficile au rôle de parent (crise adaptative, stress parental, relation insatisfaisante avec l'enfant), un faible sentiment de compétence parentale (manque de confiance, de gratification ou de repères), ou encore l'absence ou la faible responsabilisation face au bien-être de l'enfant ou de l'autre parent (par exemple, abus ou négligence de l'enfant, violence conjugale).

La vulnérabilité des pères entraîne aussi des conséquences sur leurs enfants, qui se verront privés du plein soutien que celui-ci pourrait leur apporter, rendant ainsi leurs conditions de développement moins optimales. De façon plus insidieuse, il est aussi documenté que la vulnérabilité des parents crée des conditions propices à une transmission intergénérationnelle des facteurs de vulnérabilité, qui se répercuteront plus tard dans une plus faible réussite scolaire, des problèmes sociaux plus fréquents, voire des problèmes conjugaux ou de violence à l'âge adulte. Ainsi, contrer la vulnérabilité des pères contribue à briser les cycles intergénérationnels de pauvreté et d'exclusion.

Enfin, la vulnérabilité des pères a également des répercussions sur leur conjoint(e), sur la mère ou le coparent ainsi que les autres membres de la famille. On pense ici notamment à des enjeux d'égalité au sein du couple, à des difficultés dans la relation coparentale, à un partage inégal des tâches liées à l'éducation des enfants et de la charge mentale, à des enjeux de conciliation famille-travail ou à diverses problématiques particulières.

Un phénomène peu visible

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, la vulnérabilité des pères se présente sous différentes formes et ses manifestations sont plus fréquentes que ce que l'on a tendance à croire. Cette vulnérabilité entraîne des conséquences importantes pour la société, pour les pères eux-mêmes, pour leurs enfants ainsi que pour leur conjoint(e) et les autres membres de la famille. Le lien entre la vulnérabilité des pères et les problématiques de la pauvreté et de l'exclusion sociale est aussi clairement démontré.

Or, comme « facteur aggravant » de l'enjeu de la vulnérabilité des pères, il importe de souligner qu'encore aujourd'hui, il s'agit d'un phénomène peu visible, qui souvent « passe sous le radar » des dispositifs de services, ce qui limite de façon importante les efforts et les moyens mis de l'avant pour repérer les pères en situation de vulnérabilité et intervenir auprès d'eux.

L'un des objectifs centraux de notre participation à cette consultation, comme l'évoque le titre de notre mémoire, est donc de rendre visible la vulnérabilité des pères afin de pouvoir mieux intervenir.

Ce manque de visibilité se manifeste de quatre façons : par le peu de recherche permettant d'alimenter la connaissance scientifique sur les réalités des pères et sur leur vulnérabilité, par une faible présence des pères dans les politiques publiques en soutien aux personnes et à la famille, par des services de santé, des services sociaux et des services à la famille qui rejoignent peu les pères ou qui adoptent des approches mal adaptées à leurs besoins ainsi que, par un discours social sur les pères qui témoigne d'une faible empathie collective à l'égard de leur situation.

Le manque de recherche sur les réalités paternelles et sur leur vulnérabilité

Dans leur recension des écrits, Lacharité et ses collègues font le constat que le corpus scientifique traitant spécifiquement de la vulnérabilité des pères reste somme toute limité. Au total, l'équipe de recherche n'a retenu que 58 titres après avoir interrogé cinq grandes banques de données (PsychInfo, SocIndex, CINAHL, MEDLINE, SCOPUS). De plus, les auteurs notent que les deux tiers des études examinées portaient sur la période périnatale, ce qui, selon eux, dénote « que les préoccupations scientifiques reconnaissent que cette période représente un moment particulièrement significatif, (mais qui) suggère aussi que les efforts collectifs de la "science de la paternité" accordent une moins grande importance à comprendre, au-delà de cette période, la vulnérabilité des pères, ses manifestations, les éléments qui conditionnent celles-ci et les actions de prévention ou d'intervention qui en découlent. »[11]

Ils constatent en outre qu'aucune étude portant sur l'évaluation de l'efficacité des actions visant à réduire la vulnérabilité des pères n'est apparue dans leur recension.

Aussi, dans leurs conclusions, les auteurs soulignent l'importance d'interpeller et de mobiliser la communauté de chercheurs quant au développement du cadre conceptuel sur la vulnérabilité des pères ainsi qu'à l'examen scientifique de notre capacité collective à agir sur celle-ci et sur ses déterminants.

[11]Lacharité, C., Mony, A., Roy, J., Dubeau, D., Deslauriers, J.M., Villeneuve, R. (2023). Paternité et vulnérabilité : un état des lieux. Rapport de recherche présenté au PERSBEH, p. 2.

La faible présence des pères dans les politiques publiques québécoises

Dans une étude réalisée en 2014 et actualisée en 2022 (Dubeau, Pilon et Théorêt, 2014 ; Dubeau et Villeneuve, 2022), un examen a été porté sur la place des pères dans les politiques publiques québécoises. En scrutant l'utilisation des terminologies « père » et « mère » et leurs dérivés dans 38 documents de politiques publiques, en 2014, seules deux mentions explicites des pères ont été recensées. Le premier concernait le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), qui comprend le congé de paternité, et le second concernait la mesure 13 du Plan gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui visait à soutenir l'engagement paternel. En comparaison, une vingtaine de mentions des mères ont été trouvées dans ces documents.

L'analyse du contexte dans lequel les mentions s'inscrivaient a fait ressortir quatre (4) typologies principales qui reflétaient l'approche genrée utilisée par les ministères. Une approche inclusive (utilisation du terme « parents ») qui, dans le cas du ministère de la Santé et des Services sociaux, se traduisait par une faible visibilité des pères, alors que des mesures visaient cependant précisément les mères. Dans le cas du ministère de la Famille, on constatait aussi l'utilisation d'une approche inclusive (parents), avec une mesure spécifique pour les pères (le RQAP). Seul le Secrétariat à la condition féminine utilisait une approche genrée, avec une seule mesure ciblée pour les pères. Quant au ministère de la Justice, l'approche principale était celle de l'équité de genre, sans spécificité, avec utilisation indifférenciée des vocables mères et pères, femmes et hommes.

L'enjeu de l'approche inclusive, bien qu'elle paraisse non discriminatoire, est qu'elle ne permet pas d'affirmer qu'un effort réel est consenti pour rejoindre autant les pères que les mères dans les effets de ces politiques publiques, notamment en l'absence d'objectifs spécifiques en ce sens, d'un cadre d'application inclusif ou de mesures d'évaluation de la portée de ces politiques auprès des mères et des pères distinctement.

Dans l'actualisation de 2022, les auteurs ont constaté des évolutions intéressantes, soit l'ajout de cinq mesures dans le Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes, une disposition relative au nouveau cadre de référence des Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE), trois mesures dans la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et deux énoncés de principes dans des documents structurants du ministère de l'Éducation. Ces constats font dire aux auteurs que « l'effet cumulé de ces mesures, soutenu par une évolution de la norme sociale sur la paternité et la parentalité égalitaire, crée un contexte favorable à la consolidation de l'intégration des réalités paternelles dans les politiques québécoises. » [12]

[12]Dubeau et Villeneuve (2022). Tiré de l'ouvrage Regards sur les hommes et la masculinité — comprendre et intervenir (chapitre 8), sous la direction de Deslauriers et collab., Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes, p. 236.

Des services qui rejoignent peu les pères ou qui adoptent des approches mal adaptées à leurs besoins

Considérant la relative minceur de la documentation scientifique portant sur les réalités et les besoins des pères ainsi que leur faible présence en tant qu'objet spécifiquement visé par des mesures de politiques publiques, il n'est pas surprenant de constater que les dispositifs de services de santé, de services sociaux ou de services à la famille peinent à rejoindre efficacement les pères ou à mettre en place des approches différenciées conçues pour répondre spécifiquement à leurs besoins et adaptées à leurs réalités.

Dans une étude réalisée en 2014, Dubeau et ses collègues qualifient de « particulièrement problématique » l'interface entre les pères (et en particulier ceux qui vivent en situation de vulnérabilité) et le dispositif de services sociosanitaires.

« D'une part, l'expérience vécue par les pères semble "captée" (dans les dossiers clientèle, les plans d'intervention ou de soin, etc.) de manière erratique par ce dispositif. Dans les cas où cette captation de l'expérience paternelle a lieu, ce sont surtout leurs difficultés personnelles (problèmes de santé mentale, toxicomanie, etc.) – plutôt que leurs difficultés parentales ou leurs forces – qui sont mises en évidence. L'expression de leurs besoins dans l'exercice de leur fonction de "caring" de même que leur point de vue et leurs savoirs à propos de leur enfant et de leur famille constituent rarement des ressources utilisées dans l'élaboration des plans d'intervention et dans la mise en œuvre des actions cliniques, éducatives ou sociales. D'autre part, les professionnels (en majorité des femmes dans ces secteurs de services) expriment un profond sentiment d'inefficacité dans leur rapport aux pères, et ce, même s'ils expriment une conviction de l'importance du père dans la vie et le développement de l'enfant. »[13]

Bien que des efforts aient été consentis au cours des dernières années pour soutenir l'adaptation des services aux réalités paternelles, notamment avec le déploiement du Programme d'adaptation des pratiques aux réalités paternelles (PAPPa) du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité, les pères restent encore assez largement dans l'angle mort de ceux-ci. Dans le sondage SOM de 2022, 50 % des pères considéraient que les services de santé et les services sociaux n'étaient pas bien adaptés à leur réalité parentale, et la proportion augmentait lorsque les pères présentaient des conditions de vulnérabilité. Outre l'impact sur l'expérience des pères en lien avec ces services, cet état de situation contribue à la relative invisibilité des enjeux propres aux pères, et il est raisonnable de croire qu'il entre en ligne de compte pour expliquer la faible utilisation des services de soutien psychosocial par ces derniers, ce qui entretient la spirale de la vulnérabilité.

Un discours social sur les pères qui témoigne d'une faible empathie collective à l'égard de leur situation

Le quatrième élément relève davantage de la sphère des normes sociales. Malgré un discours qui prône l'engagement paternel de plus en plus présent, la perception sociale qui accorde la primauté du lien parent-enfant à la mère reste bien ancrée, tandis que le lien père-enfant est souvent considéré comme secondaire, ou périphérique. Les représentations médiatiques et publiques de modèles paternels positifs restent timides, et l'on aborde encore plus fréquemment les pères, dans les discours publics, sous l'angle de leurs lacunes ou de leurs déficits personnels ou familiaux, plutôt que de leurs forces ou de leurs possibilités à contribuer positivement et de façon unique à la famille et au développement de l'enfant.

[13]Dubeau, D et collab. (2014) Soutenir les pères en contexte de vulnérabilités et leurs enfants : des services au rendez-vous, adéquats et efficaces. Rapport de recherche, Université du Québec en Outaouais, p. 39.

En 2022, le thème de la Semaine Québécoise de la Paternité portait sur la vulnérabilité des pères. Le slogan choisi pour coiffer l'événement, « Papa, as-tu besoin d'aide ? », se voulait un appel à l'empathie lancé à la société québécoise pour mieux prendre soin de nos pères, prendre acte qu'ils peuvent eux aussi vivre des situations de vulnérabilité, nous inviter à y porter une attention sensible et à nous outiller collectivement pour mieux intervenir auprès d'eux. Ce mémoire souhaite faire écho à cet appel à l'empathie, qui doit continuer à être entendu, afin de créer un climat favorable à une prise de conscience collective de l'importance de reconnaitre, comprendre et rendre visible la vulnérabilité des pères, et mettre en place des mesures pour prévenir et agir afin que celle-ci ne mène pas à l'exclusion sociale de ces derniers.

Recommandations

Le lien entre la vulnérabilité des pères, la pauvreté et l'exclusion sociale étant bien démontré, le renouvellement du Plan gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale constitue une occasion à saisir pour faire sortir les pères en situation de vulnérabilité de l'angle mort des politiques publiques et proposer des mesures visant expressément à les soutenir.

À notre avis, une approche gouvernementale sensée à cet égard doit être abordée dans une logique de continuum, allant de la promotion à des interventions de pointe en cas de difficultés graves. Comme nous l'avons vu, la notion de vulnérabilité des pères va au-delà de la présence de problèmes particuliers dans la vie de ces derniers ou de conditions personnelles les concernant. Elle touche également à l'expérience subjective de se sentir vulnérable et concerne le manque de repères, le manque de gratification ou le manque de confiance en leurs habiletés parentales que ceux-ci peuvent ressentir. Pour qu'une approche visant à réduire la vulnérabilité des pères soit efficace, il est primordial qu'elle s'accompagne d'une mise à l'échelle des services où ils sont présents, et ce, autant pour les pères en général que pour ceux qui vivent en situation de vulnérabilité. Ces services doivent être disponibles, accessibles et de qualité, sur tout le territoire du Québec.

Il est aussi important de tenir compte de l'effet structurant de politiques publiques majeures comme le Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Outre l'effet direct des mesures qu'elles contiennent, les grandes politiques publiques agissent comme vecteurs de l'évolution des normes sociales. Elles orientent les perceptions collectives et contribuent à façonner un narratif public qui permet d'en amplifier les retombées, créant souvent un effet d'entraînement. En reconnaissant l'enjeu de la vulnérabilité des pères et en le nommant en toutes lettres, le prochain Plan gouvernemental de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale peut marquer une évolution significative pour le faire exister dans notre psyché collective et susciter une plus grande empathie à l'égard des pères en situation de vulnérabilité au sein de la population québécoise.

Dans l'esprit de ce qui précède, le Réseau Maisons Oxygène recommande au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale d'inclure, dans le prochain Plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, des mesures visant à :

RECOMMANDATION # 1

Améliorer l'accès au logement

Se loger fait partie intégrante des besoins de base d'une personne afin de s'épanouir et constitue un déterminant de la santé publique. L'accès à un logement salubre, décent et abordable est la clé pour éviter l'itinérance familiale. Puisque les coûts pour se loger ne cessent d'augmenter et que le calcul pour le supplément au loyer (PSL) ne tient pas compte des ressources financières réelles du père, il est de plus en plus difficile pour une famille de se trouver un foyer. Nous trouvons essentiel que le Gouvernement mette en priorité des politiques pour améliorer l'accès au logement et que celui-ci devienne un droit, comme énoncé par plusieurs groupes de défense des droits des locataires et de la prévention de l'itinérance.

RECOMMANDATION # 2

Rehausser les protections financières afin d'assurer la sécurité des pères en situation de vulnérabilité

Dans le contexte inflationniste actuel, le Réseau Maisons Oxygène estime essentiel qu'une révision des principaux mécanismes de protection financière soit effectuée en tenant compte des enjeux vécus par les pères. Nous pensons ici au calcul des prestations d'aide de dernier recours, qui ne permet plus d'assurer l'accès au logement et à des conditions de vie décentes, à l'attribution des allocations familiales et au taux de fixation des pensions alimentaires.

RECOMMANDATION # 3

Augmenter les investissements dans la prévention et l'intervention envers certaines problématiques dans lesquelles les pères sont directement impliqués

Ces interventions doivent cibler en priorité les conditions reconnues comme participant de façon significative à la vulnérabilité des pères. On pense notamment aux enjeux entourant la séparation conjugale, à l'encadrement des pères dans les dossiers de cour et à du counseling en lien avec les questions touchant à la garde des enfants et aux pensions alimentaires. On pense aussi à la prévention de la violence, à l'intervention en matière de toxicomanie et de dépendances, à la prévention de la délinquance, aux enjeux de santé mentale des hommes, à l'accès au logement, aux questions entourant la maltraitance des enfants et des dossiers DPJ. De façon plus globale, il faut aussi s'intéresser à la situation de la scolarisation des garçons et au décrochage scolaire, qui ont un impact direct sur les conditions de précarité socioéconomique vécues à l'âge adulte.

RECOMMANDATION # 4

Accroitre le financement des organismes communautaires qui développent des services ou des approches spécifiques aux pères

Par son agilité, son action autonome et sa philosophie naturellement plus sensible à l'évolution des besoins des personnes ou familles qu'il dessert, le milieu communautaire est particulièrement bien positionné pour être à l'avant-garde des bonnes pratiques et proposer des approches innovantes qui constituent un complément puissant à l'action des services institutionnels. Comme ces organismes sont tributaires d'un financement public, leur capacité d'agir en ce sens est directement liée à l'existence de mesures de politiques publiques, accompagnées de plans d'action dotés de moyens dédiés, qui ciblent directement le développement de ces pratiques et approches. L'expertise particulière développée par le Réseau Maisons Oxygène concernant les pères en situation de grande vulnérabilité, celle développée par le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité ciblant plus globalement l'ensemble des pères, ou encore les initiatives d'organismes actifs sur le terrain comme Pères séparés inc. ou CooPère, pour ne nommer que ceux-là, représentent d'importants atouts pour développer et expérimenter ces pratiques et qui pourraient rayonner davantage à l'aide d'un financement dédié et récurrent.

RECOMMANDATION # 5

Développer des outils adaptés pour évaluer la situation des pères, dépister et mieux cerner leur vulnérabilité

S'assurer que les outils utilisés dans les différentes interfaces de services, dès lors que ceux-ci s'adressent à la famille ou aux enfants, sont conçus de manière à systématiser la collecte d'information sur le père et prévoient les mécanismes permettant de cerner, sur la base de cette information, les situations de vulnérabilité nécessitant une intervention ciblée auprès de lui. Conséquemment, il faut que ces interventions soient rendues possibles par la disponibilité et l'accessibilité de services adaptés, le cas échéant.

RECOMMANDATION # 6

Améliorer la formation du personnel professionnel et intervenant sur les réalités paternelles

Accroitre la capacité d'intervenir auprès des pères en situation de vulnérabilité passe obligatoirement par une plus grande sensibilisation du personnel professionnel et intervenant travaillant auprès d'eux et, surtout, par une meilleure formation sur leurs réalités et leurs besoins. Actuellement, la formation de base offerte pour la plupart des professions de la santé ou du domaine psychosocial n'inclut aucun contenu spécifique sur ces notions, et ce, autant du côté des formations de niveau universitaire que de niveau collégial. Il s'agit d'une lacune qu'il est impératif de combler. Il est également nécessaire d'intégrer ces contenus dans la formation continue qui est proposée à ce personnel. Outre l'effet direct sur la qualité des interventions auprès des pères, l'ajout de ces contenus de formation permettrait aussi d'améliorer le sentiment de satisfaction et d'adéquation professionnelle de ces personnes intervenantes.

RECOMMANDATION # 7

Adapter les services de santé, les services sociaux et les services aux familles aux réalités et aux besoins des pères afin de mieux rejoindre ceux-ci

Les principes de l'approche différenciée selon les sexes (ADS+) doivent guider l'adaptation des services aux réalités masculines en général et paternelles en particulier. Ces adaptations concernent notamment la façon d'intervenir auprès d'eux ; on sait par exemple que les hommes et les pères, dans le contexte d'une intervention psychosociale, réagissent mieux lorsque l'intervention est axée sur des solutions et des outils en lien avec une difficulté précise que lorsque celle-ci est axée sur l'expression des difficultés qu'ils vivent. Elles concernent aussi la façon dont on s'adresse à eux, le vocabulaire utilisé (les hommes et les pères ne réfèrent pas à leurs difficultés de la même manière que les femmes ou les mères). Enfin, il faut aussi porter une attention particulière à différentes modalités de ces services, par exemple les heures d'ouverture, en tenant compte des enjeux particuliers des hommes et des pères, par exemple en matière de conciliation famille-travail, ainsi qu'aux moyens utilisés pour promouvoir et faire connaitre les services.

RECOMMANDATION # 8

Soutenir l'avancement de la recherche scientifique sur les réalités paternelles, les manifestations et les conditions de vulnérabilité les concernant et leurs besoins en matière de soutien psychosocial

La production de données probantes sur les réalités et les besoins spécifiques des pères est essentielle pour éclairer notre compréhension collective de leur vulnérabilité et orienter la réponse qui y est proposée par les dispositifs de services et dans les pratiques des personnes professionnelles et intervenantes. Ce soutien doit viser à sensibiliser et à mobiliser la communauté de chercheuses et chercheurs autour de ces enjeux et favoriser un meilleur maillage entre la communauté scientifique, les personnes gestionnaires et planificatrices des services dans les milieux institutionnel et communautaire ainsi que les personnes professionnelles et intervenantes œuvrant au sein de ces milieux.

RECOMMANDATION # 9

Soutenir la réalisation de campagnes sociétales pour sensibiliser la société à l'égard des enjeux de vulnérabilité des pères, promouvoir la coparentalité et mettre de l'avant des modèles paternels positifs

Nos représentations collectives des pères influent directement sur notre empathie collective à leur égard et sur l'attention que l'on porte aux enjeux qui les concernent. La réalisation de campagnes visant à normaliser le discours sur la vulnérabilité des pères et l'importance d'agir sur ces enjeux pour assurer le bien-être des familles, des enfants et de toute la société représentent un complément essentiel aux mesures de politiques publiques pour optimiser leur efficacité. Ultimement, cette normalisation améliorerait la propension des pères eux-mêmes à reconnaitre leur propre vulnérabilité et à consulter les ressources d'aide psychosociale.

RECOMMANDATION # 10

Rehausser les mesures de protection contre la pauvreté en général et chez certains groupes d'homme en particulier

En sus de ce qui précède, le Réseau Maisons Oxygène partage les préoccupations d'autres regroupements qui s'expriment dans le cadre de cette consultation, au sein de leur mission respective.

En particulier, nous appuyons l'ensemble des recommandations présentées par le Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes, le Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes et le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité :

- Accroître les ressources de travailleurs de rue pour mieux rejoindre les hommes itinérants, tout particulièrement les plus jeunes, afin de les accompagner dans une perspective de prise en charge et de sortie de la rue.
- Développer un programme de formation sur les réalités masculines et ajusté à la pauvreté auprès des intervenants qui œuvrent auprès d'hommes en situation de pauvreté.
- Combattre davantage le décrochage scolaire des jeunes hommes dans les écoles par des stratégies individuelles et collectives, en collaboration avec les acteurs au sein de la communauté.
- Élaborer un programme préventif en santé mentale calqué sur les réalités masculines afin de mieux rejoindre les hommes défavorisés sur le plan socioéconomique.
- Accroître les efforts pour sensibiliser la population envers les réalités masculines, notamment en ce qui a trait à la normalisation et la valorisation de la demande d'aide chez ces derniers.

Nous appuyons également les recommandations suivantes présentées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté :

- Réinvestir massivement et immédiatement dans les services publics afin d'en assurer la qualité et l'accessibilité;
- Le rehaussement des protections publiques pour assurer à toutes les personnes un revenu au moins égal à la Mesure du panier de consommation;
- Assurer l'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à des services publics universels et de qualité.

Conclusion

Au cours des dernières décennies, les rôles parentaux traditionnels associés à la fonction de mère et de père ont évolué de façon significative dans la plupart des sociétés occidentales, allant dans le sens d'un plus grand engagement des pères dans le soin et l'éducation des enfants, un domaine historiquement réservé aux mères. Au Québec, cette évolution a été encore plus rapide, et cela n'est pas le fruit du hasard. Il s'agit du résultat de revendications de plusieurs groupes communautaires, notamment les groupes de femmes, ayant mené à l'adoption de politiques publiques expressément conçues pour favoriser une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. La Politique familiale de 1997 qui instaure le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance abordables et universels et l'adoption du Régime québécois d'assurance parentale en 2006 en constituent les pièces maitresses et permettent au Québec de revendiquer aujourd'hui la plus grande proportion de femmes occupant un emploi dans toute l'Amérique du Nord. Ces politiques sont un objet de fierté, voire un trait distinctif de l'identité québécoise et font l'envie de plusieurs nations dans le monde. Il faut se féliciter de cette audace.

Dans la sphère familiale, ces transformations ont propulsé l'engagement paternel et amené une conception nouvelle du rôle de père, s'éloignant de la fonction de pourvoyeur et tournée vers une implication beaucoup plus grande dans le rôle de donneur de soins et d'éducateur. À cet égard, un sondage réalisé en 2021 par le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité a montré une perception des pères québécois qui tranche nettement avec ceux de leurs voisins du reste du Canada, pour qui la fonction de pourvoyeur reste encore le premier rôle associé à la paternité.

Cette évolution a toutefois fait apparaitre de nouveaux enjeux d'adaptation à ce rôle chez les pères dans un contexte où les politiques publiques et les services concernant la parentalité, d'abord conçus pour les mères, n'ont pas toujours évolué à la même vitesse. Ainsi, la vulnérabilité des pères reste un sujet mal compris, insuffisamment abordé par nos dispositifs de services et largement tabou.

En mettant en application les recommandations contenues dans ce mémoire, le prochain Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pourrait marquer un jalon important dans la poursuite d'une plus grande égalité de fait entre les femmes et les hommes, en contribuant à prévenir l'exclusion sociale à laquelle peut mener la vulnérabilité des pères, mais aussi en rendant ces derniers plus aptes à jouer pleinement leur rôle, et ce, même lorsqu'ils font face à l'adversité dans leur expérience parentale. Ce faisant, ce sont non seulement des bénéfices pour les pères que nous obtiendrons, mais aussi pour les mères, les enfants, les familles et toute la société.

Le Québec, plus naturellement sensible à l'engagement paternel, est un terreau fertile pour pousser d'un cran l'innovation sociale en cette matière et faire en sorte que tous les parents, peu importe leur genre ou leur situation de vie, trouveront un appui dans l'exercice de leur rôle pour être en mesure de contribuer pleinement à l'essor d'une société juste, bienveillante et égalitaire.

Références

Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. Cahiers de recherche sociologique, (22), 11–27.

Deslauriers, J.-M., Tremblay, G., Genest Dufault, S., Blanchette, D., Desgagnés, J.-Y. (2022). Regards sur les hommes et la masculinité — comprendre et intervenir. Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes, 227–250.

Dubeau, D., (2014). Soutenir les pères en contexte de vulnérabilités et leurs enfants : des services au rendez-vous, adéquats et efficaces. Rapport de recherche, Université du Québec en Outaouais.

Dubeau, D., Pilon F., Théorêt, J. (2014). Inscrire les pères à l'agenda des politiques publiques — un levier important pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Rapport de recherche, Université du Québec en Outaouais.

Forget, G. (2009). Des portes ouvertes sur l'espoir — la systématisation d'une expérience. Rapport de recherche présenté au Réseau Maison Oxygène.

Lacharité, C., Mony, A., Roy, J., Dubeau, D., Deslauriers, J.M., Villeneuve, R. (2023). Paternité et vulnérabilité : un état des lieux. Rapport de recherche présenté au PERSBEH.

Réseau Maison Oxygène (2023). Rapport annuel 2022-2023.

Sondage Léger (2021). Enquête auprès de pères d'enfants de moins de 18 ans. Rapport présenté au Regroupement pour la Valorisation de la Paternité.

Sondage SOM (2022). Sondage portant sur la vulnérabilité dans le contexte de la paternité. Rapport présenté au Regroupement pour la Valorisation de la Paternité.

Tremblay, G., Déry, F., Théorêt, J., Dubeau, D. (2013). Maison Oxygène — évaluation de la ressource d'hébergement. Rapport de recherche, École de travail social, Université Laval.

Villeneuve, R. (2009). Des portes ouvertes sur l'espoir — 10 pères, 10 histoires. Éditions Québec-Amérique.